

## QUARTIER JARDIN PARISIEN

COMITE DE PILOTAGE  
08 MARS 2016

### Présents :

#### **Les élus délégués de quartier :**

Mme Colette HUARD, Maire-Adjointe chargée du logement et de l'accèsion à la propriété.  
M. Géraud DELORME, Conseiller municipal chargé du développement durable  
M. Yves SERIE, Maire-Adjoint chargé de l'urbanisme et de la démocratie locale

#### **Les membres du Comité de Pilotage**

Mmes Florence SERIE, Danièle HAIM-BONNET, Monique HARIOT, Sandrine DANDRE  
M. Serge PAGNON, Daniel COLLEAUX, Jean-Pierre HARIOT, Michel GUILVARD, Jean BURNICHON,  
Gérard CAUMONT, Dominique ALISON, Thierry DANDRE, Philippe COULLIN, William WATTIGNY  
Excusée : Joëlle MILCOS

#### **Le Service Démocratie Locale :**

M. Gautier COBAT, chargé de la Démocratie Locale

### **Ordre du jour :**

Point sur le quartier et axes d'amélioration

- **Urbanisme**

En tant qu'adjoint au Maire en charge de l'urbanisme, M. Sérié prend la parole en début de séance afin d'évoquer l'avancement du projet Jean-Baptiste Clément.

Celui-ci devrait voir la création de 98 logements et l'installation de commerces de proximité. Si le projet n'est encore qu'une ébauche, l'accent est mis sur la volonté de préserver la zone pavillonnaire : rien n'est encore arrêté en termes de dégradé de la hauteur des bâtiments, qui seront à une distance adaptée des logements préexistants. Une enquête publique est en cours dans la cadre de ce dossier.

Les dates du projet sont encore à communiquer et les membres du CoPil sont invités à se rendre au service urbanisme de la mairie pour de plus amples renseignements.

Les projets de l'Ilot Péri, la réunion publique concernant l'avenir des 3F et le chantier Rue de Vanves sont annoncés.

- **Transports en commun**

Des questions sont posées concernant le tramway 6 et les voies qui l'encadrent.

Il est rappelé que la signalétique mise en place est adaptée au tracé, que le tram adopte une vitesse modérée sur cette portion de son chemin et qu'il n'est pas prévu qu'un marquage supplémentaire soit mis en place, car il serait peu pertinent. Un changement tel que la création d'une nouvelle forme de transport implique une adaptation progressive des habitudes des riverains.

Concernant les écarts de conduite notamment de certains cyclistes, seul le civisme peut régler les conflits. Il en va de même concernant les déchets abandonnés sur les voies par les usagers.

La Déclaration d'Utilité Publique du tramway 10 par le Syndicat des Transports d'Ile de France est signalée aux habitants.

Certains regrettent que le tracé actuel aille jusqu'à la croix de Berny sans passer par Sceaux.

- **Circulation**

Concernant la circulation des véhicules dans le quartier, les habitants déplorent la densité du trafic au niveau du Mc Donald, comme au niveau du Lidl. L'efficacité de la mise en place de plots devant celui-ci est néanmoins soulignée. Il est aussi signalé que rue de la Porte de Trivaux, la route est parfois dangereuse, notamment avec le passage des bus.

Les élus rappellent d'une part qu'un audit de la circulation est toujours en cours afin d'adapter celle-ci au mieux à la vie des habitants, et que de l'autre la RATP comme la police municipale sont sollicitées afin de faire respecter la loi. A ce titre, M. Kehyayan, adjoint au Maire en charge des Transports a de nouveau pris contact avec la RATP afin qu'une solution soit trouvée.

- **Vie du quartier**

La vie du quartier est abordée à travers ses divers événements :

Les mini-puces du Jardin Parisien auront lieu le troisième week-end de septembre. Un marquage des emplacements aura lieu au préalable. L'affectation de ces places se fera par ordre rétrograde, comme habituellement.

La fête des voisins se tiendra le 27 mai. Les habitants sont invités à faire part de l'organisation de leurs soirées respectives au service démocratie locale, afin de faciliter la circulation dans la ville.

- **Espace forestier**

Des remarques sont faites par les habitants concernant l'espace forestier clamartois. Des trous persistent sur la chaussée de la route du vieux cimetière, il est demandé si le mobilier urbain y sera remplacé, le règlement du parc n'est plus affiché et des rameaux jonchent la route forestière. Ces problèmes doivent être gérés par l'Office National des Forêts, pour qui ce n'est pas une priorité malgré nos relances.

- **Maison de quartier**

Des habitants signalent des dégradations après l'utilisation de la salle par une association. Les habitants demandent si une caution est déposée par les associations ou si un état des lieux est prévue afin que tous les utilisateurs respectent ce lieu à usage collectif.

C'est bien le cas et un rappel sera effectué auprès de l'association en question.

- **Déploiement de la fibre optique**

Des habitants demandent une clarification de la situation concernant le déploiement de la fibre optique. La mise en place du dispositif a été pilotée par le Conseil Départemental, aujourd'hui à la recherche d'un opérateur acheteur du réseau Très haut Débit Hauts-de-Seine. Aujourd'hui, 48% des logements clamartois sont éligibles à la fibre optique : sont concernés les immeubles de plus de douze logements. Le déploiement dans les immeubles est réalisé par les opérateurs en lien avec le syndicat de chaque immeuble.

- **Propreté**

Les membres du CoPil soulignent la qualité du nettoyage du quartier et la réparation de la chaussée au niveau de la Fosse Bazin. Ils regrettent que l'EPF 92 n'ait pas encore détruit les pavillons sur son terrain.

- **Problèmes divers**

Quelques problèmes de voirie ont été signalés. Le service Démocratie locale transmettra ces informations aux services techniques.

- **Coffrets EDF / GDF**

Un dernier point est fait concernant les coffrets Edf et Gdf de la ville. Un grand nombre d'entre eux sont dans un état de délabrement significatif. Les habitants et les élus sont sollicités afin de transmettre à la démocratie locale des photos de ceux-ci ainsi que leurs emplacements afin qu'une liste soit établie et puisse être présentée aux sociétés en charge de leur entretien.